



Évaluation de la charge en soins
des locataires de logements protégés conventionnés
avec le canton de Vaud
au moyen de la méthode DELICES
Evaluations effectuées au printemps 2016

Juin 2016

Laure Curt

Sibel Ergun

Paul Farquharson

Silvia Devidal

Contact : laure.curt@ctplaisir.ch

Secrétariat de la Commission technique PLAISIR

CEESV

Bois de Cery – 1008 Prilly



1. INTRODUCTION

1.1. Cadrage

Le Service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud (ci-après SASH) souhaite évaluer l'autonomie des locataires de logements protégés conventionnés avec le canton au moyen de la méthode DELICES. L'objectif est d'évaluer 10% des locataires.

A cette fin, la CEESV - qui a repris certaines activités de l'ancien Institut de santé et d'économie - a pour mandat de procéder à une évaluation de tous les locataires volontaires. Le présent rapport fait un compte rendu des évaluations réalisées entre le 31 mai et le 10 juin 2016.

Le mandat prévoit une analyse de la charge en soins des locataires selon les critères suivants :

- Lourdeur moyenne des locataires : totale et par établissement
- Comparaison de la lourdeur selon la taille des établissements (1-25 logements versus 26 et + logements)
- Comparaison de la lourdeur des locataires selon la situation géographique des établissements (proximité ou non avec un EMS)
- Comparaison avec la lourdeur des HNM. Une indication de la lourdeur en EMS vaudois sera également intégrée

1.2. Approche méthodologique

La méthode utilisée est le « Document d'Évaluation de la Lourdeur et de l'Importance de la Charge en Soins » (DELICES). Mme Sibel Ergun et M. Paul Farquharson, évaluateurs PLAISIR® sont formés à cette méthode.

Le SASH a contacté les locataires pour leur décrire le projet et leur demander s'ils acceptent d'être évalués. Un rendez-vous a ensuite été proposé par nos soins aux personnes qui se sont annoncées. Les évaluations ont pu ainsi avoir lieu entre le 31 mai et le 10 juin 2016.

1.3. Description de la méthode DELICES

La méthode DELICES part d'une évaluation du temps de soins requis pour 12 catégories de soins :

1. Sécurité sur le lieu de vie	5. Élimination – continence	9. Orientation spatio-temporelle
2. Alimentation	6. Sommeil – repos	10. Mémoire
3. Mobilité – déplacement	7. Communication – gestion	11. Humeur
4. Soins d'hygiène et de base	8. Occupations et rythme de vie	12. Traitements – médication

Pour chacune de ces catégories, un certain nombre d'items sont définis qui correspondent à un niveau de soins, quantifié en temps (le temps est indicatif) et en points. L'évaluation consiste à choisir dans chaque catégorie, l'item correspondant au temps de soins requis par le résident. Dès lors, chaque résident se voit attribuer un nombre de points et un temps de soins par catégorie de soins ainsi qu'un temps total et une classe.



Les résidents sont ensuite répartis dans un système à 12 classes, selon les modalités suivantes :

Classe	MOYENNE DE POINTS	Classe	MOYENNE DE POINTS	Classe	MOYENNE DE POINTS
1	0.00 à 0.86	5	4.52 à 5.33	9	7.37 à 8.10
2	0.87 à 2.04	6	5.34 à 5.96	10	8.11 à 8.85
3	2.05 à 3.43	7	5.97 à 6.61	11	8.86 à 9.43
4	3.44 à 4.51	8	6.62 à 7.36	12	9.44 à 14.00

2. RESULTATS DES EVALUATIONS

2.1. Nombre d'évaluations réalisées

Selon le décompte fourni par le SASH, les locataires de 998 appartements ont été contactés pour participer à l'enquête, regroupés dans 37 structures de logements protégés. Cela représente environ 1500 personnes.

123 locataires se sont inscrits pour une évaluation, répartis dans 23 structures¹. 105 personnes ont pu être évaluées (104 + 1 personne non inscrite qui a souhaité participer une fois l'évaluatrice sur place à la Fondation Forest), 19 évaluations n'ont pas pu être faites pour cause de vacances, indisponibilité ou refus.

Au final, 105 locataires répartis dans 22 structures ont été évalués.

Rapportées à l'ensemble des locataires de logements protégés conventionnés (environ 1500 personnes), les 105 évaluations représentent **7%** de tous les locataires d'appartements protégés conventionnés avec le canton de Vaud.

¹ Une structure n'avait qu'une seule inscription (L'Oasis à Moudon). Le locataire concerné n'était pas disponible lors de l'horaire de passage de notre évaluateur. De ce fait, 22 structures sur les 23 avec des inscriptions ont été visitées.

Tableau 1 : Nombre d'évaluations effectuées par structure de logements protégés

Nom de la structure	Nb logements	Nb évaluations prévues	Nb évaluations effectuées
Appartements protégés Maillefer	32	15	12
Cité La Borde	14	3	3
Fondation de Forest	18	2	3
Fondation La Passerelle-Bellerine	19	3	3
Fondation Les Baumettes	33	3	3
Fondation Logements Protégés de la Broye	26	4	2
Fondation Primeroche (Cheseaux)	8	4	3
Fondation Primeroche (Prilly)	10	1	1
Fondation SAPHIR - EMS Maurice Bugnon	38	4	4
Le Verger de la Longeraie	30	3	2
Les Boutons d'Or	15	5	5
Les Campanules	17	6	4
Les Maisons de Pra Roman	61	8	6
Les Terreaux	15	3	3
L'Oasis	6	1	0
Logements Protégés d'Eikenott	16	2	2
Maison Mivelaz	39	6	6
Provence Logements	28	13	11
Résidence Agate	40	9	8
Résidence du Signal	8	3	3
Résidence La Cité	26	3	3
Résidences pour séniors Béthanie	47	13	10
Sirius	35	9	8
Total	581	123	105

2.2. Lourdeur moyenne des locataires : totale et par logement

Tableau 2 : Classe et minutes de soins des locataires, par logement protégé

Nom du logement protégé	Classe moyenne	Minutes de soins moyennes
Appartements protégés Maillefer	1.5	29
Cité La Borde	2.7	67
Fondation de Forest	1.0	10
Fondation La Passerelle-Bellerine	1.3	20
Fondation Les Baumettes	1.7	30
Fondation Logements Protégés de la Broye	1.0	13
Fondation Primeroche (Cheseaux)	2.3	53
Fondation Primeroche (Prilly)	2.0	60
Fondation SAPHIR - EMS Maurice Bugnon	1.0	11
Le Verger de la Longeraie	2.0	53
Les Boutons d'Or	1.0	8
Les Campanules	2.0	45
Les Maisons de Pra Roman	1.3	25
Les Terreaux	1.7	27
Logements Protégés d'Eikenott	1.5	39
Maison Mivelaz	1.7	39
Provence Logements	1.9	39
Résidence Agate	1.3	21
Résidence du Signal	2.3	54
Résidence La Cité	3.0	77
Résidences pour séniors Béthanie	1.6	28
Sirius	1.5	24
Moyenne	1.6	32

Les moyennes contenues dans les cellules en couleur sont supérieures à la moyenne de l'ensemble des structures.

2.3. Nombre de locataires dans les classes DELICES : total et par logement

Tableau 3 : Nombre de locataires par classe et par structure

Nom de la structure	Classes												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Appartements protégés Maillefer	7	4	1										12
Cité La Borde		1	2										3
Fondation de Forest	3												3
Fondation La Passerelle-Bellerine	2	1											3
Fondation Les Baumettes	1	2											3
Fondation de la Broye	2												2
Fondation Primeroche (Cheseaux)	1		2										3
Fondation Primeroche (Prilly)		1											1
Fondation SAPHIR - EMS Maurice Bugnon	4												4
Le Verger de la Longeraie	1		1										2
Les Boutons d'Or	5												5
Les Campanules	2		2										4
Les Maisons de Pra Roman	4	2											6
Les Terreaux	1	2											3
Logements Protégés d'Eikenott	1	1											2
Maison Mivelaz	3	2	1										6
Provence Logements	4	5	1	1									11
Résidence Agate	6	2											8
Résidence du Signal		2	1										3
Résidence La Cité		1	1	1									3
Résidences pour séniors Béthanie	5	4	1										10
Sirius	5	2	1										8
Total	57	32	14	2	0	0	0	0	0	0	0	0	105
	54%	30%	13%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%

Les locataires sont répartis entre les 4 classes les plus légères de l'outil DELICES : 54% sont dans la classe la plus légère, soit la classe 1, 30% dans la classe 2, 13% dans la classe 3 et 2% dans la classe 4.

2.4. Répartition des minutes moyennes requises par catégories de soins

Tableau 4 : Répartition des minutes moyennes requises par catégories de soins

Catégories de soins	Minutes moyennes	%
Sécurité	3.2	10%
Alimentation	3.6	11%
Mobilité	3.7	12%
Hygiène	2.1	7%
Élimination	2.4	7%
Repos	1.4	4%
Communication	3.1	10%
Occupation	0.6	2%
Orientation	1.9	6%
Mémoire	3.3	10%
Humeur	3.7	12%
Traitements	2.7	8%
Total minutes	31.8	100%

Les 3 catégories de soins requérant le plus de temps sont celles en lien avec la mobilité, l'humeur et l'alimentation.

2.5. Classe moyenne des locataires selon la taille des structures (1-25 logements versus 26 et + logements)

Les critères de taille ont été fournis par le SASH.

Tableau 5: Classe moyenne selon la taille des structures

Taille des structures	Nombre de structures	Nb d'évaluations	Classe moyenne
0-25 logements	10	30	1.7
26+ logements	12	75	1.6

La lourdeur des locataires ne semble pas être influencée par la taille de la structure.

2.6. Classe moyenne des locataires selon proximité ou non avec un EMS

Les critères de distance à un EMS Oui/Non ont été fournis par le SASH.

Tableau 6 : Classe moyenne selon la proximité ou non d'un EMS

EMS proche	Nombre établissements	Nb évaluations	Classe moyenne
Oui	8	34	1.6
Non	14	71	1.6

La lourdeur des locataires ne semble pas être influencée par la proximité d'un EMS ou non.

2.7. Comparaison : Classe moyenne dans les HNM² (évaluations Délices 2015)

Les résultats suivants sont tirés du rapport « Évaluation de la charge en soins des résidents des institutions pour personnes âgées non médicalisées du canton de Vaud au moyen de la méthode DELICES - 9ème évaluation effectuée en automne 2015 », ISE, 2015. Mandat réalisé pour le SASH.

Tableau 7 : Répartition des résidents par HNM et par classe Délices

Année	Nom de l'établissement	Nombre de résidents par classe (12 classes), par établissement												Classe moyenne	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		Total
2015	Agapê		1	5	3	3	2	2	1	2		1		20	5.4
2015	Clos des Tzams		6	4	1	1	1							13	3.0
2015	Constantine	1	13	5										19	2.2
2015	EMS Bru	2	11	4										17	2.1
2015	EMS Duc		1	9	3	1		1						15	3.5
2015	Féchy		3	5	2									10	2.9
2015	La Combe		2	1	4									7	3.3
2015	Le Léman		3	3	1		1						1	9	4.1
2015	Morija		5	9	6	1								21	3.1
2015	Nos Pénates	1	12	4	4									21	2.5
2015	Sagittaire		5	4	1	1			1					12	3.3
	Total	4	62	53	25	7	4	3	2	2	0	1	1	164	3.2
	%	2%	38%	32%	15%	4%	2%	2%	1%	1%	0%	1%	1%		

Les résidents des HNM sont principalement répartis dans les classes 2 et 3 avec une classe moyenne de 3,2. Il s'agit d'une population un peu plus lourde que celle en logements protégés.

2.8. Comparaison : Classe moyenne dans les EMS vaudois (méthode PLAISIR®)

Les résultats suivants sont tirés du rapport « Données PLAISIR® - Analyse transversale - Octobre 2015 », CEESV, 2016, pour la commission intercantonale PLAISIR®.

Tableau 8 : Répartition par classe PLAISIR³ des résidents en EMS

Classes PLAISIR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Nombre résidents	0	8	172	402	479	483	509	623	736	757	720	1413	6302
%	0%	0%	3%	6%	8%	8%	8%	10%	12%	12%	11%	22%	100%

Les résidents en EMS dans le canton de Vaud sont répartis dans les classes hautes de la méthode PLAISIR®.

² HNM : Homes non médicalisés

³ La méthode PLAISIR® (Planification Informatisée des Soins Infirmiers Requis) est une méthode de mesure de la charge en soins requis spécialement développée pour les institutions de long séjours par EROS (Equipe de recherche opérationnelle en santé) au Québec.

Elle permet d'obtenir une représentation de chaque résident en trois dimensions :

- ⇒ bio-psycho-sociale (en termes de maladies, déficiences, incapacités et handicaps),
- ⇒ en terme de soins requis pour répondre à ses besoins bio-psycho-sociaux,
- ⇒ en terme de ressources requises (mesurées en temps) pour donner les soins requis.

2.9. Synthèse de la comparaison des classes moyennes en logements protégés, HNM, EMS

Tableau 9 : Répartition personnes par classe et selon le type d'établissement

Classes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Logements protégés (Délices – 05/16)	54%	30%	13%	2%									100%
HNM (Délices – Automne 15)	2%	38%	32%	15%	4%	2%	2%	1%	1%	0%	1%	1%	100%
Résidents EMS (PLAISIR – 10/15)	0%	0%	3%	6%	8%	8%	8%	10%	12%	12%	11%	22%	100%

